



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PS/01/02/2024-02-28

ORANGE BUSINESS

Orange Stadium

1 Place des Droits de l'Homme

93457 La Pleine Saint-Denis Cedex

À l'attention de

Madame Alette Mousnier-Lompre

Directrice Générale

Paris, le 28 février 2024

Objet : Proposition de formation Bac +5

Madame la Directrice Générale,

Vous avez mobilisé vos équipes depuis un an, maintenant, afin de mettre en œuvre une nouvelle organisation des services qui pourrait conduire à la suppression de 11% des postes inscrits à l'effectif en France.

A plusieurs reprises les instances représentatives des salariés placés sous votre responsabilité et leurs experts vous ont alerté sur le fait que, s'il est opportun de faire évoluer notre organisation dans un contexte de changement technologique évident, notre division présente une pyramide des âges qui aurait dû vous permettre d'atteindre la cible organisationnelle sans provoquer la crise de confiance que nous connaissons aujourd'hui.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce débat, qui fera l'objet d'un arbitrage de l'administration.

Dans le cadre de la procédure en cours, nous avons rencontré la semaine dernière la DRIETS mais également l'AFDAS, l'OPCO (Organisme de Financement de la Formation Professionnelle) de la branche des Télécoms. A l'issue de ces entretiens nous souhaitons ici vous alerter de nouveau sur ce que nous considérons comme une carence dans votre projet : l'employabilité des salariés éligibles au plan de départs volontaires.

Nous parlons ici d'une cohorte de l'ordre de 1500 personnes, pour la plupart recrutés chez orange au terme d'études d'ingénieur considérées à l'époque comme les meilleures disponibles. Une partie de ces salariés a pu continuer à se former régulièrement aux nouvelles technologies. La majorité d'entre eux n'a pas été accompagné pour faire l'acquisition des compétences que nous recherchons aujourd'hui : cloud - cyber - IA - data.

Ce sont pourtant des reconversions accessibles, à condition de s'en donner les moyens et de viser des programmes diplômants en alternance. Or, nous observons que le plan "upskilling - reskilling" qui a été élaboré par votre équipe au périmètre de la division répond imparfaitement à cette ambition.

Les certifications proposées s'apparentent plus à des modes d'emploi qu'à de véritables formations.

Nous avons été surpris, au surplus, de découvrir qu'aucun dirigeant du groupe ne s'est rapproché de l'AFDAS, depuis plusieurs années. Au travers des fonds du FNE (Fond National pour l'Emploi) ce sont plusieurs millions d'euros que l'AFDAS aurait pu apporter en financement des frais pédagogiques de programmes de reconversion ambitieux portés par le groupe.

L'AFDAS nous a rappelé, à ce propos, qu'elle est en capacité d'accompagner les entreprises adhérentes dès l'amont des évolutions d'organisation, dès lors qu'elle a connaissance des enjeux adressés par le plan de formation.

Pour servir conjointement l'objectif de transformation de notre organisation et l'objectif d'accompagner dans les meilleures conditions les personnels, nous pensons en conclusion que vos services n'ont pas mis en mouvement tous les leviers dont ils pouvaient disposer. Nous le déplorons.

Il existe déjà des parcours de formation diplômante allant jusqu'à Bac +5 avec Télécoms Paris de l'Institut Polytechnique de Paris qui pourraient répondre aux attentes de l'entreprise et des personnels d'Orange. Le Crédit Agricole les a déjà expérimentés.

Nous vous enjoignons à remédier à cette situation et d'ouvrir un dialogue avec notre organisation, pour en définir les modalités d'accès à ces véritables formations pour les personnels.

Patrice Seurin

Délégué Syndical Central

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P Seurin', with a horizontal line underneath.